



## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

Réunion du lundi 21 janvier 2019  
Procès-verbal n° 4

### Présents :

M. Gérard BELLOT Président, MM. Bruno SIROT et Jacky DESCOUX  
M. Jean VRIGNAULT du Secours Catholique

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°3 du 18/12/2018 sans modification.

\*\*\*\*\*

### Point sur les licences dans les clubs

Un point sur les effectifs licenciés à ce jour est effectué :

- SAFT : 5 licences validées, les autres sont bloquées
- Secours Catholique : aucune licence validée
- ASPTT : absent à la réunion
- GAZELEC : aucune licence validée ce jour

Quelques soucis de connexion empêchent les secrétaires des clubs de valider celles-ci **mais il est impératif que tout le monde ait une licence pour jouer !!!**

### Calendrier 2<sup>ème</sup> partie de saison

La commission décide d'organiser un tournoi le mercredi 6 février 2019 à 20h30 sur le complexe de Saint-Nicolas. En attendant la mise en place du FOOT à 8, aucune autre date n'est prise pour continuer la saison.

### Coupe Nouvelle Aquitaine Foot- Entreprise

La SAFT qui devait jouer à 270 kms de Poitiers (contre une équipe de Cestas) a déclaré forfait.

### Questions diverses

Foot à 8 : tous les membres de la sous-commission Foot-Entreprise étaient présents à la réunion animée par Jean-Jacques Massé le mercredi 16 janvier 2019. Reconnaissant que le foot-entreprise va disparaître si aucune solution n'est trouvée, ils demandent aux 4 clubs Foot-Entreprise restants de s'inscrire impérativement sur Footclubs avant le 10 février 2019.

**Prochaine réunion, sur convocation.**

**Le Président, Gérard BELLOT**  
**Le Secrétaire, Bruno SIROT**